



© Thinkstock - arfaint

certificate of advanced studies en  
psychanalyse  
et institutions



UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE

*Unil*

UNIL | Université de Lausanne

## FORMATION



Avec des patient·e·s sévèrement atteint·e·s – que la souffrance rend très instables sur le plan relationnel, social et professionnel – la pratique de la psychothérapie psychanalytique peut apparaître difficile. Toutefois, en l'adaptant aux spécificités de ces patient·e·s et au contexte institutionnel du soin, cette approche s'avère être une méthode de soin efficace et appropriée. Alors comment, en lieux de soin, l'écoute psychanalytique peut-elle apporter des solutions nouvelles pour le/la patient·e et le/la thérapeute ?

Conjointement décerné par l'Université de Lausanne et l'Université de Genève, le *Certificate of Advanced Studies* (CAS) en psychanalyse et institutions fait partie de l'offre de formation permettant d'accéder au *Master of Advanced Studies* (MAS) en psychothérapie psychanalytique.

## OBJECTIFS



Le CAS amène le/la participant·e à :

- acquérir des connaissances théoriques et explorer des modèles de pratique de soins adaptés, aux patient·e·s souffrant de troubles psychiques avérés, et au contexte institutionnel
- approfondir les notions centrales de la psychanalyse du point de vue de la psychopathologie et de la psychothérapie, dans une perspective de pratiques institutionnelles multiples et complexes
- élaborer d'un point de vue psychanalytique l'expérience clinique des participant·e·s au sein de dispositifs de soins

## PROFIL DES PARTICIPANT·E·S



Le CAS s'adresse aux titulaires :

- d'un *Master* en psychologie délivré par une université suisse ou une haute école suisse en psychologie (ou titre jugé équivalent) qui sont, inscrit·e·s dans le MAS en psychothérapie psychanalytique ou, déjà titulaires d'un titre postgrade fédéral en psychothérapie (ou titre jugé équivalent)
- d'un *Master* en médecine délivré par une université suisse et du titre de médecin spécialiste en psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent ou de l'adulte ou sur le point de l'obtenir (ou titre jugé équivalent). Pour les médecins, le CAS peut être reconnu comme formation continue selon les exigences FMH.

Les candidat·e·s doivent :

- avoir déjà suivi une formation de base postgrade à la psychothérapie psychanalytique,
- pouvoir attester d'une pratique clinique antérieure dans une activité psychothérapeutique dans l'orientation psychanalytique et
- être engagé·e·s dans une activité clinique à 40% au moins, qui leur permet de mener au minimum 2 psychothérapies supervisées pendant la durée du CAS.

## CURSUS ET PROGRAMME

Le *Certificate of Advanced Studies* (CAS) en psychanalyse et institutions, conjointement décerné par l'Université de Lausanne et l'Université de Genève<sup>1</sup>, mène à l'obtention de 10 crédits ECTS. Le cursus représente 316 heures<sup>2</sup> de formation réparties sur une année et se compose des volets suivants:

### A) ENSEIGNEMENT THÉORIQUE ET CLINIQUE

18 jeudis après-midis et 1 samedi à Lausanne (80h de présentiel + ~160h de travail personnel)

Chaque jeudi se compose:

- D'un **groupe d'élaboration clinique** où il s'agira d'élaborer la construction de l'identité de psychothérapeute psychanalytique.  
**Intervenant-e-s:** J. Allegra, M. Gautschi, P. Haenni, D. Hersch, R. Maherzi, C. Meylan, L. Schild-Paccaud, R. Simon
- D'un **enseignement** qui visera à mettre au travail, à partir d'une situation clinique amenée par l'enseignant-e, les concepts théoriques pertinents en lien avec le thème.

Et, alternativement:

- D'un **séminaire de lecture**, où le thème de la journée sera repris à partir d'un texte d'un-e auteur-e post-freudien-ne.  
**Intervenant-e-s:** Ch. Brokatzky, N. De Spengler, J.-F. Simoneau, E. Vartzbed
- D'un **atelier clinique** qui consistera en une élaboration groupale d'une question en lien avec le thème de la journée, à partir d'un moment clinique amené par un-e participant-e, et par le biais de la technique du psychodrame d'identification au patient.  
**Intervenant-e-s:** M. Almesber, M. Clavijo-Béguelin, Ch. Du Bois Kellerhals, M. Gautschi, R. Maherzi, L. Marclay, L. Michaud, M. Saraga
- **Histoire de la psychanalyse dans les institutions**  
Jeudis 7 et 21 janvier 2021, de 13h45 à 17h



- **Psychanalyse en psychiatrie**  
Jeudis 4 et 18 février 2021, de 13h45 à 17h
- **La dimension groupale de l'institution**  
Jeudis 4 et 18 mars 2021, de 13h45 à 17h
- **Créativité et transmission dans une consultation privée**  
Jeudis 1<sup>er</sup> et 22 avril 2021, de 13h45 à 17h
- **La psychanalyse à la marge**  
Jeudis 6 et 20 mai 2021, de 13h45 à 17h

- **L'écoute psychanalytique à l'épreuve de la réalité**  
Jeudis 3 et 17 juin 2021, de 13h45 à 17h
- **Approches psychanalytiques à l'hôpital psychiatrique**  
Jeudis 2 et 16 septembre 2021, de 13h45 à 17h
- **Parentalités**  
Jeudis 30 septembre et 14 octobre 2021, de 13h45 à 17h
- **L'école comme institution**  
Jeudis 4 et 18 novembre 2021, de 13h45 à 17h
- **COLLOQUE « L'INSTITUTION DANS TOUS SES ÉTATS »**  
Co-organisé avec le DP-CHUV  
Samedi 4 décembre 2021, toute la journée

### B) SUPERVISIONS DE GROUPE

12 jeudis soirs (en coordination avec les enseignements théoriques), de 17h30 à 19h ou 18h à 19h30 (sans pause) à Vevey ou Lausanne (24h de présentiel + ~24h de travail personnel)

Les participant-e-s sont invité-e-s à présenter la même situation à plusieurs reprises.

### C) TRAVAIL THÉORICO-CLINIQUE

(4h de présentiel + ~24h de travail personnel)

Les participant-e-s devront rédiger et présenter un court mémoire sur une psychothérapie en cours. Dans l'élaboration de ce projet, un accompagnement individuel est assuré pour chaque participant-e par l'un des membres du Comité scientifique. Le travail fait l'objet d'une défense orale une fois sa version écrite acceptée.

<sup>1</sup> Le règlement d'étude du CAS est en cours de validation auprès des instances universitaires concernées.

<sup>2</sup> Dans le programme, une heure correspond à une période de temps de 45 à 60 minutes, soit équivalente à une unité telle que définie par les standards de qualité de l'OFSP.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

|                     |   |
|---------------------|---|
| Cursus              | CAS en psychanalyse et institutions   |
| Durée               | Formation d'un an en cours d'emploi   |
| Coût                | CHF 4900.– (payable en plusieurs tranches)<br><i>Ce montant couvre les jeudis d'enseignement, le colloque, les soirées de supervision de groupe ainsi que l'encadrement et l'évaluation du travail théorico-clinique.</i> |
| Date et lieu        | De janvier à décembre 2021 à Lausanne   |
| Crédits ECTS        | Le programme complet donne droit à 10 crédits ECTS  |
| Délai d'inscription | 31 octobre 2020<br>Le nombre de places est limité.  |

Pour les psychologues et les médecins qui souhaitent suivre la filière complète de formation en psychothérapie psychanalytique, merci de vous référer au processus d'admission du MAS en psychothérapie psychanalytique: [www.formation-continue-unil-epfl.ch/formation/psychotherapie-psychanalytique-mas](http://www.formation-continue-unil-epfl.ch/formation/psychotherapie-psychanalytique-mas).

Inscription en ligne

[www.formation-continue-unil-epfl.ch/formation/psychanalyse-institutions-cas/](http://www.formation-continue-unil-epfl.ch/formation/psychanalyse-institutions-cas/)

## CONTACT

Nous vous remercions d'adresser toutes vos questions à :

**Marine di Maggio**

Coordinatrice du CAS

[caspsychanalyse@unil.ch](mailto:caspsychanalyse@unil.ch)

Université de Lausanne | Institut de psychologie  
Géopolis | CH-1015 Lausanne



## ORGANISATION

- Institut de psychologie, Faculté des sciences sociales et politiques (SSP), UNIL
- Institut universitaire de psychothérapie, Département de psychiatrie-CHUV (DP-CHUV) et Faculté de biologie et de médecine (FBM), UNIL
- Département de psychiatrie, Faculté de médecine, UNIGE
- Section de psychologie, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE), UNIGE

### Président du Comité directeur

Pascal Roman, Professeur de psychologie clinique, psychopathologie et psychanalyse, Institut de psychologie, Faculté de sciences sociales et politiques (SSP) - UNIL; Psychologue psychothérapeute

### Responsable du Comité de formation

Dr Laurent Michaud, Médecin associé, Département de Psychiatrie, CHUV



formation continue | Unil EPFL